



**SANTÉ
SOCIAUX**

SENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

BASSMS

Compte rendu

Paris, le 25 mars 2024

Commission Mixte Paritaire (CMP) BASSMS du 19 mars 2024

Présents pour la CFDT : Benjamin VITEL – secrétaire National ; David MANDICOURT – Négociateur National ; Emmanuel LOESEL et François GIEUX – Secrétaires Fédéraux

1 nouvelle CMP de passée, plus que 3 pour trouver un accord en juin !

Encore une fois, la CFDT est venue présenter ces propositions dans le nouveau cadre posé par les pouvoirs publics suite à l'absence d'agrément à la recommandation d'AXESS.

Encore une fois la CFDT trouve des solutions pour sortir de l'impasse concernant l'octroi des 183 euros pour tous. En effet, compte tenu des informations données lors de la conférence salariale du 28 février dernier, la CFDT considère qu'il existe une enveloppe de 545 millions d'euros pour permettre de régler la question des « exclus du Ségur » sur tout ou partie de l'année 2024.

Encore une fois elle se retrouve seule devant des employeurs qui sont dans l'incapacité de s'engager d'une manière ou d'une autre arguant qu'ils n'ont pas mandat. Quelle est donc la réelle volonté des employeurs de trouver des solutions pour sortir de la crise et amener de réelles réponses aux besoins du secteur ?

Cette fois, la CFDT a clairement haussé le ton, clouant au pilori des employeurs irresponsables et sans réelle volonté de voir la situation des salariés et du secteur s'améliorer.

Face aux positions dogmatiques avancées par les autres OS et à l'inconsistance d'une confédération patronale incapable de présenter une proposition négociable, la CFDT ne peut se satisfaire d'un « nous amènerons peut-être des réponses lors de la prochaine CMP, le 4 avril ». Où est l'anticipation de scénarii au regard des événements depuis fin septembre ? AXESS doit se positionner en séance et prendre les engagements qui permettront d'avancer pour obtenir un accord d'ici juin. Il ne reste plus désormais que 3 séances pour cela.



La CFDT est encore seule à soutenir la présentation d'un projet abouti d'une Convention Collective Unique et Etendue dont elle a défendu, encore lors de cette CMP, le contenu, source d'avancées potentiellement historiques pour l'ensemble des salariés.

Pour la CFDT cette année est charnière, les finances sont là, il y aura des financements dans le cadre de solutions innovantes et de l'engagement d'un accord sur les classifications et rémunérations d'ici novembre 2024. Mais ne nous leurrons pas : les arbitrages pour préparer le projet de loi de finances de la sécurité sociale (PLFSS) se feront cet été, et nous devons avoir avancé d'ici là. Il ne nous reste donc que 6 séances de négociation pour progresser réellement.

La proposition ambitieuse de la CFDT s'engage résolument dans l'objectif de convergence avec la fonction publique hospitalière, mais pas que ! En effet, l'objectif visé par la CFDT est de rémunérer les personnels de notre secteur à un niveau équivalent à celui de professionnels ayant des qualifications et responsabilités équivalentes dans des secteurs éloignés du nôtre. Il n'est plus possible de ne se comparer qu'entre secteurs pauvres, nous sommes une Richesse pour la société entière !

La balle est désormais dans le camp des employeurs, il n'est plus temps de tergiverser, les salariés n'en peuvent plus et la CFDT se demande si elle n'est pas la seule à le voir.

Prochaine CMP le 4 avril 2024.

Ordre du jour :

- Accord salarial
- Négociation CCUE
- Petite enfance
- Santé, Prévention des risques liés à la Pénibilité, Protection Sociale Complémentaire de branche : Validation de la feuille de route du groupe de travail paritaire (GTP)

Les négociateurs